



Section régionale d'Occitanie

Communiqué

Les lycées agricoles d'Occitanie garderont leurs postes d'assistant.es d'éducation !

Au printemps dernier, l'autorité académique de l'enseignement agricole, le Directeur régional de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, notifiait aux lycées agricoles publics de la région sa décision de supprimer des postes d'assistant.es d'éducation (AE). Sur les 30 lycées, 27 perdaient entre 0.1 et 0.9 postes pour un total de 7.2, chiffre porté à 9.4 quelques jours plus tard.

Pétition signée par les conseiller.es principales.aux d'éducation, lettres de protestation, rien n'y faisait, ce alors que la direction générale de l'enseignement et de la recherche confirmait que l'enveloppe des crédits de rémunération des AE avait été augmentée par rapport à 2018 dans la loi de finances 2019.

Enfin, nous avons obtenu lors d'une audience avec la Direction générale jeudi 29 août que l'autorité académique "revoie sa copie" : les lycées garderont leur dotation, les crédits supplémentaires servant à augmenter celle des lycées qui connaissent une forte augmentation du nombre d'élèves.

Dans les jours qui viennent, les établissements devraient se voir notifier des autorisations complémentaires. Nous restons vigilant.es et nous satisfaisons d'une décision qui permettra de ne pas dégrader encore les conditions d'accueil des élèves. Ce n'est pas de moins de postes d'assitant.es d'éducation dont nos lycées ont besoin mais de plus, comme ils ont besoin de plus de personnels de toutes catégories !

Le 30 août 2019